



COTISATIONS SECTION pour 2024-2025

COTISATION SECTION + CLUB

embre 2024 au 31 a

1er Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<u>70 €</u>
2ème, Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<u>55 €</u>
3ème, Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<u>55 €</u>
Jeune (né de 2007 à 2012 inclus)	<u>45 €</u>
Enfant (né à partir de 2013 inclus)	<u>40 €</u>
1er Extérieur	<u>80 €</u>
2ème Extérieur	<u>65 €</u>

Une personne adhérant à plusieurs Sections sur une même saison ne règle qu'une seule cotisation à l'US Gazélec. En pratique, il règle sa cotisation complète à chaque section et il sera remboursé des cotisations en sus directement par l'US Gazélec.

* En 2024, pour une nouvelle licence, possibilité de prendre une licence "fin 2024" et "année 2025", re

LICENCE FIN 2024 ET 2025

ADULTE né(e) avant 1999 (plus de 25 ans)	<u>77 €</u>
JEUNE ADULTE né(e) de 1999 à 2005 inclus (de 19 à 25 ans)	<u>53 €</u>
JEUNE né(e) de 2006 à 2011 inclus (de 13 à 18 ans)	<u>31 €</u>
ENFANT né(e) à partir de 2012 inclus (moins de 13 ans)	<u>24 €</u>

! Rappel des tarifs 2024 !
En attente des tarifs 2025 !

LICENCE FFGOLF 2025

ADULTE né(e) avant 2000 (plus de 25 ans)	<u>60 €</u>
JEUNE ADULTE né(e) de 2000 à 2006 inclus (de 19 à 25 ans)	<u>36 €</u>
JEUNE né(e) de 2007 à 2012 inclus (de 13 à 18 ans)	<u>24 €</u>
ENFANT né(e) à partir de 2013 inclus (moins de 13 ans)	<u>21 €</u>

IMPORTANT ASSURANCE:

En conformité avec le code du sport (article L.321-1), les licenciés de la Fédération française de golf bénéficient d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance Individuelle Accident